

info négo..... Mars 2010

À TOUS LES MEMBRES,

Le Comité de négociation FISA a déposé, en janvier dernier, les demandes syndicales pour le renouvellement de la convention collective S-4. Le calendrier des négociations établi jusqu'à la mi-juin est réparti le jour, le soir et la fin de semaine. Les demandes patronales et syndicales sont regroupées en quatre blocs distincts soient :

DEMANDES SYNDICALES	
Bloc 1 Sécurité sociale	Bloc 2 Organisation du travail et prérogatives syndicales
Vacances	Semaine et heures de travail
Congés spéciaux	Heures supplémentaires
Régimes d'assurance-vie, maladie et salaire	Ancienneté
Mise à pied cyclique	Mesures disciplinaires
Accident du travail et maladie professionnelle	Comités mixtes
Droits parentaux	Prérogatives syndicales
Perfectionnement	
Bloc 3 Statuts et sécurité d'emploi	Bloc 4 Traitement et demandes diverses
Définition	Procédure de griefs
Sécurité d'emploi	Primes
Éducation des adultes	Traitement
Employés de cafétéria	Durée de la convention
Règles de classement	
Création de nouvelles classes d'emplois	



Le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones nous a transmis, le 11 février 2010, ses demandes ayant comme priorité l'organisation du travail dans le but de résoudre certains problèmes vécus par les commissions scolaires qui seront ainsi en mesure de maintenir des services de qualité à la population du Québec, et ce, par la mise en œuvre des orientations spécifiques suivantes :

1. Améliorer la stabilité du personnel et des équipes de travail et assurer un service adapté aux besoins de la clientèle en ...
 - revoyant les modalités du mécanisme de sécurité d'emploi afin d'assurer une meilleure stabilité des équipes de travail d'une année scolaire à l'autre, lorsque cela est requis;
 - revoyant les modalités relatives à la constitution des postes comportant le plus grand nombre d'heures possible en service de garde;
 - revoyant certaines modalités applicables en matière de sécurité d'emploi;
 - revoyant la procédure de comblement des postes vacants en cours d'année dans le secteur général, afin d'obtenir une plus grande stabilité des équipes de travail;
 - revoyant les modalités de planification des effectifs de manière à accorder aux commissions scolaires plus de flexibilité et en convenant de modalités visant à réduire les mouvements de personnel lors des séances d'affectation annuelles;
 - revoyant les conditions d'application de la période d'essai et de la période d'adaptation;
 - revoyant les modalités de certaines libérations syndicales.

2. Développer une organisation du travail qui favorise la qualité des services offerts en ...
 - revoyant les dispositions pertinentes de la convention collective pour permettre les ajustements nécessaires à une fluctuation des besoins en cours d'année;
 - révisant certaines dispositions relatives aux horaires de travail;



- redéfinissant la notion d'heures supplémentaires;
- revoyant les dispositions relatives au temps de planification, de préparation et d'organisation.

3. Assurer une application équitable des dispositions de la convention collective en ...

- revoyant le nombre de statuts d'emplois et en simplifiant la gestion des avantages sociaux;
- revoyant les dispositions de la convention collective aux fins de l'acquisition des vacances au cours d'une période d'invalidité;
- revoyant les modalités de calcul et d'utilisation des jours de vacances et les modalités applicables lors du calcul des jours chômés et payés;
- définissant la demi-journée de travail comme étant une période de travail continue d'une durée déterminée;
- revoyant les critères permettant un avancement d'échelon;
- revoyant les dispositions prévoyant le maintien du traitement d'un employé lors d'une absence pour une lésion professionnelle;
- revoyant les dispositions de la convention collective concernant les délais suivant lesquels la mesure disciplinaire contenue dans le dossier d'un employé ne peut plus être invoquée par la commission scolaire.

4. Actualiser les dispositions de la convention collective en ...

- revoyant les dispositions de la convention collective afin de tenir compte des modifications législatives et de tous les ajustements requis;
- introduisant des mesures visant à améliorer la performance du système d'arbitrage.



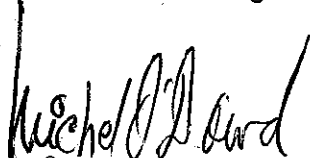
CALENDRIER DES RENCONTRES A VENIR		
AVRIL	MAI	JUIN
7	4	14
8	14	15
11 (à confirmer)	25	
17 (à confirmer)	26	
18 (à confirmer)		
20		
26		

ÉQUITÉ SALARIALE

Le 19 mars dernier, le gouvernement a convoqué huit organisations syndicales dont la FISA à une première rencontre visant à nous présenter un projet pour évaluer le maintien de l'équité salariale, incluant la formation d'un groupe de travail paritaire.

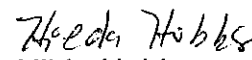
Des discussions ont lieu actuellement entre les organisations syndicales à ce sujet et une deuxième rencontre avec le gouvernement est prévue pour le 8 avril prochain.

Le comité de négociation,


M^e Michel O'Dowd


Line Boutin


Johanne Roy


Hilda Hobbs



Le 25 mars 2010